



**EUROMED
JUSTICE**

Un programme financé par
l'Union européenne

PROGRAMME

SESSION DU CRIMEX N° 1

Madrid (ES), du 14 au 16 mars 2017

1^{ère} Session du CrimEx

Madrid (ES), du 14 au 16 mars 2017

Hôtel NH PASEO DE LA HABANA

Présentation générale de l'organisation, des tâches et de la méthodologie du CrimEx.

Elaboration des documents CrimEx sur la coopération policière et judiciaire EuroMed en matière pénale : analyse juridique, analyse des écarts et Fiches EuroMed mises à jour

Participants :

Les membres du CrimEx

Objectifs :

1. Introduire les lignes générales de la méthodologie de travail, de l'organisation et des tâches du CrimEx.
2. Entamer les débats sur les cadres nationaux et internationaux (normes, institutions et outils) qui régissent la coopération policière et judiciaire en matière pénale, en mettant un accent particulier sur les questions pratiques relatives à ses différentes formes : l'extradition, l'entraide judiciaire, la délégation de la poursuite pénale, le rassemblement des éléments de preuve, la reconnaissance et l'exécution des décisions étrangères.
3. Examiner la législation nationale de chaque PPVS pour la transposition des traités et conventions pertinents sur la coopération en matière pénale.
4. Examiner la pratique par rapport aux enquêtes et poursuites d'affaires judiciaires complexes, en se concentrant plus particulièrement sur les domaines du contreterrorisme, de la lutte contre la criminalité transfrontalière complexe, la criminalité organisée, la cybercriminalité, la migration irrégulière, la traite des êtres humains et le blanchiment d'argent.
5. Examiner le niveau de connaissance des PPVS et le cadre de coopération régionale par le biais d'une mise à jour des Fiches EuroMed.

Méthodologie :

Sur la base de la documentation introductive préparée à l'avance et des présentations faites par les experts principaux d'EuroMed Justice, les experts européens et internationaux, cette session du CrimEx sera consacrée à discuter et définir :

- la portée de l'analyse juridique ;
- la portée de l'analyse des écarts ;
- la mise à jour des Fiches EuroMed ;
- un accord sur la méthodologie ;
- les apports-produits escomptés ;
- le contenu d'éventuels questionnaires pour les PPVS.

Experts :

- Agences européennes et organisations internationales :
 - Eurojust : *M. Francisco JIMÉNEZ-VILLAREJO* - Equipe chargée des Relations extérieures, Membre national pour l'Espagne
 - Réseau Judiciaire Européen en matière pénale : *Mme Maria Joao Almeida GOMES*, Coordinatrice du Secrétariat du RJE
 - NU-DECT : *M. Marc PORRET*, Coordinateur juridique et informatique
- Experts principaux d'EuroMed Justice :
 - Mme Victoria PALAU – Cheffe d'équipe (FIIAPP – Espagne)
 - M. Virgil IVAN-CUCU – Renforcement des capacités (IEAP - Luxembourg)
 - Mme Dania SAMOUL – Coordinatrice (FIIAPP – Espagne)
- Experts européens et experts des pays partenaires du Voisinage Sud :
 - Pays-Bas : M. Guillaume FRANSSSEN, Procureur Assistant
 - Espagne : M. David MAYOR FERNANDEZ, Procureur, Chef de la section Coopération Judiciaire Internationale
 - Egypte : Professeur Associé Mohamed BADAR, Northumbria University (UK)

LE PROGRAMME

Mardi 14 mars 2017

09h30 Ouverture et bienvenue

10h00 **Présentation générale et introduction sur l'organisation, la méthodologie et les tâches du CrimEx**

- Les experts principaux d'EuroMed Justice expliqueront de manière détaillée les objectifs et les produits, les grandes lignes de la méthodologie de travail du CrimEx ainsi que ses tâches, et l'engagement requis de la part des membres du CrimEx. (Voir la documentation envoyée à l'avance).

11h15 *Pause-café*

11h45 **Débats CrimEx** – interventions et propositions des PPVS ; adoption de la méthodologie de travail du CrimEx.

12h30 *Déjeuner*

14h00 Les experts principaux d'EuroMed Justice vont lancer les débats sur les cadres nationaux et internationaux (normes, institutions et outils) **qui régissent la coopération policière et judiciaire en matière pénale.**

14h15 **Introduction des cadres internationaux qui régissent la coopération policière et judiciaire en matière pénale. (I)**

- Droit, institutions et outils de l'UE sur la coopération en matière pénale : présentations par Eurojust et le RJE en matière pénale.
- Cadre des conventions et outils du Conseil de l'Europe sur la coopération en matière pénale.

15h15 *Pause-café*

15h45 **Introduction des cadres internationaux qui régissent la coopération policière et judiciaire en matière pénale (II)**

- Cadre des traités et outils des Nations unies sur la coopération en matière pénale

16h15 **Débats CrimEx** – interventions et commentaires des PPVS

17h00 *Fin de la première journée*

Mercredi 15 mars 2017

09h00 **Présentation des rapports synthétiques nationaux** sur la situation actuelle (législation, agences impliquées, défis, écarts, priorités) que l'on rencontre dans le domaine de la coopération judiciaire et dans les enquêtes et poursuites d'affaires pénales complexes, et qui devront donner un aperçu de l'état des lieux et du contexte régional dans les PPVS.

Algérie, Egypte, Israël, Jordanie

10h00 **Présentation des rapports synthétiques nationaux (suite) :**

Liban, Maroc, Autorité palestinienne, Tunisie

11h00 *Pause-café*

11h30 **Présentation par les experts européens de l'approche, du schéma et des propositions préliminaires pour l'élaboration de l'analyse juridique, de l'analyse des écarts et des Fiches EuroMed mises à jour.**

12h45 *Déjeuner*

14h00 **Débats CrimEx** et discussions en vue de définir :

- la portée de l'analyse juridique ;
- la portée de l'analyse des écarts ;
- la mise à jour des Fiches EuroMed ;
- un accord sur la méthodologie ;
- les apports-produits escomptés ;
- le contenu d'éventuels questionnaires pour les PPVS.

15h15 **Débats CrimEx – Suite**

17h00 *Fin de la deuxième journée*

Jeudi 16 mars 2017

09h00 Finalisation des **débats** et discussions **CrimEx** en vue de définir :

- la portée de l'analyse juridique ;
- la portée de l'analyse des écarts ;
- la mise à jour des Fiches EuroMed ;
- un accord sur la méthodologie ;
- les apports-produits escomptés ;
- le contenu d'éventuels questionnaires pour les PPVS.

10h15 *Pause-café*

10h45 **Rédaction des recommandations et propositions** pour l'analyse juridique, l'analyse des écarts et la mise en oeuvre des Fiches EuroMed.

12h00 **Débat CrimEx** en vue d'encourager le recensement de besoins régionaux éventuels à couvrir par le biais du Mécanisme d'Assistance Technique (MAT).

13h00 *Déjeuner*

14h15 **Débat CrimEx** en vue d'identifier les indicateurs quantitatifs et qualitatifs de l'évaluation et du monitoring.

15h00 **Préparatifs en vue de la 2^{ème} session du CrimEx - Travaux entre les sessions – Le site Internet d'EuroMed Justice et sa partie restreinte pour travailler sur les questions pénales.**

15h30 **Adoption des conclusions, recommandations et propositions du 1^{er} CrimEx.**

16h00 *Fin de la 1^{ère} session du CrimEx*

Prochaine session du CrimEx: du 8 au 11 mai 2017 à Luxembourg (LU)